

1.

Débitrice: **FINACARNA LTD, à Londres**, succursale de,
1870 Monthey
2.

Déclaration de faillite: 02.05.2006
3.

Suspension de faillite: 29.06.2006
4.

Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 17.07.2006
5.

Avance de frais: CHF 2'000.00

Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai sus-
mentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquida-
tion et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais
qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation
ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.
6.

Remarques: art. 230 LP, alinéa 2

Office des Faillites de Monthey P.-A. Imhof, substitut
1870 Monthey

(00178435)